

**DELIBERATION N° 18/2026
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE du 7 avril 2026

Sous la présidence de Monsieur Djamel NEDJAR, Le Maire

Présents : M. NEDJAR, Mme MACKOWIAK, M. BOURÉ, Mme TIZNITI, M. MÉNIRI, Mme EL HAJOUÏ, M. BOUTRY, Mme BOULET, M. DADDA, M. PROD'HOMME, Mme BION, M. RUBANY, M. JEGOUZO, M. NITOU SAMBA, Mme SARRAZIN, Mme JUMEL, M. MAILLARD, M. ENGUEHARD, M. BIRACH, Mme GAMRAOUI, Mme HAI, Mme DIOP, M. PEULVAST, M. SAHED, Mme LÉPINARD, Mme NAZEF, M. KOLOLO-SAMBA, Mme MAICHOUF.

Excusés et ont donné procuration : Mme BAYKAN à M. BOURÉ, Mme JAABIRI à Mme TIZNITI, M. FLORIN à Mme MAICHOUF.

Absents : M. DE SA TORRES, M. VELÉ.

Secrétaire de séance : Mme NAZEF.

Objet : Mise à jour du tableau des effectifs au 7 avril 2026

Monsieur le Maire expose :

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313-3, R2313-8,

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses articles L.313-1, L.332-14 et L.332-8,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la Fonction Publique,

Considérant qu'il convient de mettre régulièrement à jour le tableau des effectifs,

Considérant que la mise à jour du tableau des effectifs au 7 avril 2026 nécessite d'apporter les évolutions suivantes :

I. A) **De prendre (9.80 etp)** en compte les départs ayant libérés des postes sur les grades suivants :

- 1 poste de Responsable de la gestion budgétaire et financière à temps complet sur le grade d'Attaché suite à une démission ;

- 1 poste de Responsable Formation-Mobilités à temps complet sur le grade de Rédacteur principal de 1^{ère} classe suite à une demande de disponibilité ;
- 1 poste de Référent formation à temps complet sur le grade de Rédacteur suite à départ en retraite ;
- 1 poste d'Assistante administrative et financière à temps complet sur le grade d'Adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe suite à départ en retraite ;
- 1 poste de Responsable chargé de la commande publique à temps complet sur le grade d'Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe suite à une demande en disponibilité ;
- 1 poste de Plombier à temps complet sur le grade d'Adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe suite à départ en retraite ;
- 1 poste d'ASVP à temps complet sur le grade d'Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe suite à mutation ;
- 1 poste d'Agent de restauration à temps non complet 28 heures hebdomadaires (0.80 etp) le grade d'Adjoint technique territorial suite à un congé parental ;
- 1 poste de Référent périscolaire à temps complet sur le grade d'Adjoint territorial d'animation suite à une mobilité interne ;
- 1 poste d'Animateur périscolaire à temps complet sur le grade d'Adjoint territorial d'animation suite à une démission.

I. B) **De prendre (5.50 etp)** en compte les recrutements réalisés sur des postes libérés par des départs lors les précédents tableaux des effectifs sur les grades suivants :

- 1 poste de Responsable chargé de la commande publique à temps complet sur le grade d'Attaché par transformation du grade initial d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe ;
- 1 poste de Responsable prévention/AT/Reclassement à temps complet sur le grade de Rédacteur principal de 1^{ère} classe par transformation du grade initial de Rédacteur ;
- 1 poste d'Agent de restauration à temps non complet 17h30 hebdomadaires (0.50 etp) sur le grade d'Adjoint technique territorial ;
- 1 poste d'ASVP à temps complet sur le grade d'Adjoint technique territorial ;
- 1 poste de Référent périscolaire à temps complet sur le grade d'Adjoint territorial d'animation principal de 2^{ème} classe par transformation du grade initial d'Adjoint territorial d'animation ;
- 1 poste d'animatrice périscolaire à temps complet sur le grade d'Adjoint territorial d'animation suite à mobilité interne.

II. A) **De transformer** au titre des changements de filière liés à une mobilité interne à l'adéquation des missions et du grade ou à un reclassement pour inaptitude physique, juridiquement la transformation n'existant pas, celle-ci se traduit par une suppression et création de l'emploi,

Aussi il convient **de créer (1 etp)** sur le grade suivant :

- 1 poste d'Assistante administrative à la Direction des synergies éducatives à temps complet sur le grade d'Adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe ;

Et de **supprimer (1 etp)**

- 1 poste de Secrétaire à temps complet sur le grade d'Adjoint administratif territorial poste à pourvoir ;

II. B) **De prendre (1 etp)** en compte le recrutement réalisé sur le poste libéré suite au changement de filière lié à un reclassement :

- 1 poste d'Assistante administrative à la Direction des synergies éducatives à temps complet sur le grade d'Adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe, poste pourvu par mobilité interne suite à reclassement pour inaptitude physique ;

III. A) **De créer (3 etp)** suite à réussite à concours sur le grade suivant :

- 1 poste de Responsable du pôle administratif et financier à temps complet sur le grade de Rédacteur,
- 1 poste de Secrétaire du Maire et des Élus à temps complet sur le grade de Rédacteur,
- 1 poste de Graphiste à temps complet sur le grade de Rédacteur.

III. B) **De créer (1 etp)** au regard des nouveaux besoins :

- 1 poste de Chef de projet aménagement urbain et construction sur l'un des cadres d'emplois des attachés, ingénieurs, rédacteurs et techniciens ; poste à pourvoir

Cet emploi sera occupé par un fonctionnaire. Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, celui-ci pourra être occupé par un agent contractuel recruté sur le fondement de l'article L.332-8-2° du Code Général de la Fonction Publique.

Les missions principales attachées à cet emploi sont :

- Identifier, planifier, suivre et contrôler les opérations de travaux dans le cadre du plan de charge confié, en conformité avec les règles de sécurité et de prévention,
- Représenter la maîtrise d'ouvrage vis-à-vis des intervenants extérieurs pour la réalisation des opérations (coordination et suivi),
- Prendre en compte les cadres réglementaires (achat public, loi MOP, CCAG, urbanisme, sécurité, code du travail, ...) pour livrer des ouvrages conformes aux besoins des utilisateurs, performants en énergie et respectueux de l'environnement,
- Assurer un suivi financier, administratif et comptable des opérations (tableaux de bord, contrôle et suivi des éventuels aléas et modifications).

- Conditions de recrutement :

L'agent contractuel devra justifier d'un diplôme de niveau supérieur ou égal à 6 ou d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum dans un emploi similaire.

Sa rémunération sera calculée par référence à l'échelle indiciaire du grade sur lequel le candidat sera retenu et correspondant à l'un des cadres d'emplois ouverts au recrutement.

La rémunération sera déterminée en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent contractuel ainsi que son expérience.

Le tableau des emplois annexé est remis à jour pour tenir compte de ces modifications.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

ARTICLE 1 : D'AUTORISER la modification du tableau des effectifs en tenant compte des éléments ci-dessus exposés, et ce au 7 avril 2026.

ARTICLE 2 : D'INSCRIRE au budget les crédits nécessaires.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE, les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents

 Le Maire,
Djamel NEDJAR

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la Commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Affiché le 14 AVR. 2026

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Mise à jour du tableau des effectifs au 7 avril 2026

Date de transmission de l'acte : 13/04/2026

Date de réception de l'accusé de
réception : 13/04/2026

Numéro de l'acte : DELIB-18-2026 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 078-217803352-20260407-DELIB-18-2026-DE

Date de décision : 07/04/2026

Acte transmis par : Francine LIENHARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 07/04/2026

FILIÈRE - GRADE	CATEGORIE HIERARCHIQUE	POSTES BUDGETES			POSTES POURVUS PAR DES TITULAIRES		POSTES POURVUS PAR DES CONTRACTUELS PERMANENTS		TOTAL POSTES POURVUS			POSTES VACANTS	
		TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TOTAL POSTES BUDGETES	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TOTAL POSTES POURVUS				
FILIÈRE ADMINISTRATIVE													
DGS commune 20 000 à 40 0000 habitants	A	1			1	1				1	0	1	0
DGA commune 20 000 à 40 000 habitants	A	1			1	1							
Attache principal	A	5			5	2		2		4	0	4	1
Attaché	A	11			11	2		6		8	0	8	3
Redacteur principal de 1ère classe	B	5			5	2		2		4	0	4	1
Redacteur principal de 2ème classe	B	1			1	1				1	0	1	0
Redacteur	B	4			4	0				0	0	0	4
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	31			31	27,05				27,05	0	27,05	3,95
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	2			2	2				2	0	2	0
Adjoint administratif territorial	C	13			13	9,8				9,8	0	9,8	3,2
TOTAL FILIÈRE ADMINISTRATIVE		74	0	74	47,85	0	10	0	57,85	0	57,85	16,15	

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 07/04/2026

FILIERE - GRADE	CATEGORIE HIERARCHIQUE	POSTES BUDGETES			POSTES POURVUS PAR DES TITULAIRES			POSTES POURVUS PAR DES CONTRACTUELS PERMANENTS			TOTAL POSTES POURVUS			POSTES VACANTS
		TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TOTAL POSTES BUDGETES	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET		TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET		TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TOTAL POSTES POURVUS	
FILIERE TECHNIQUE														
Ingenieur principal	A	2		2	1			1			2	0	2	0
Ingenieur	A	3		3	0			1			1	0	1	2
Technicien principal de 1ere classe	B	3		3	3						3	0	3	0
Technicien principal de 2eme classe	B	2		2	2						2	0	2	0
Technicien	B	1		1	1						1	0	1	0
Agent de maitrise principal	C	13		13	12			0			12	0	12	1
Agent de maitrise	C	6		6	5			1			6	0	6	0
Adjoint technique territorial principal de 1ere classe	C	42	0.8	42.8	40	0.8					40	0.8	40.8	2
Adjoint technique territorial principal de 2eme classe	C	18		18	14			1			15	0	15	3
Adjoint technique territorial	C	31	22.6606	53.6606	20	4.82860		12	14.8142		32	19.6428	51.6428	20178
TOTAL FILIERE TECHNIQUE		121	23.4606	144.4606	98	5.6286		16	14.8142		114	20.4428	134.443	10,0178

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 07/04/2026

FILIÈRE - GRADE	CATEGORIE HIERARCHIQUE	POSTES BUDGETES			POSTES POURVUS PAR DES TITULAIRES			POSTES POURVUS PAR DES CONTRACTUELS PERMANENTS			TOTAL POSTES POURVUS			POSTES VACANTS
		TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TOTAL POSTES BUDGETES	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TOTAL POSTES TITULAIRES	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TOTAL POSTES CONTRACTUELS PERMANENTS	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TOTAL POSTES POURVUS	
FILIÈRE CULTURELLE														
Assistant de conservation principal de 1ère classe	B	1		1	1		1	1			1	0	1	0
Assistant de conservation principal de 2ème classe	B	1		1	1		1	1			1	0	1	0
Assistant de conservation	B	0		0										0
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	C	3		3	3		3				3	0	3	0
Adjoint territorial du patrimoine	C	3		3	3	0	3		2		2	0	2	1
Professeur d'enseignement artistique hors classe	A	1	0,21875	1,21875	1	0,21875	1				1	0,21875	1,21875	0
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	A	1		1			1				0	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	2	4,9625	6,9625	1	4,9625	1				1	4,9625	5,9625	1
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	3	5,0625	8,0625	1	0,00835	1		1	4,775	2	4,78335	6,78	1,2792
Assistant d'enseignement artistique	B	0	0,558	0,558		0,00			0	0,00000	0	0	0	0,55750
TOTAL FILIÈRE CULTURELLE		15	10,8013	25,80125	8	6,1896	8	11	4,775	3	10,9646	21,9646	3,8367	

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 07/04/2026

FILIÈRE - GRADE	CATÉGORIE HIÉRARCHIQUE	POSTES BUDGETES			POSTES POURVUS PAR DES TITULAIRES		POSTES POURVUS PAR DES CONTRACTUELS PERMANENTS		TOTAL POSTES POURVUS			POSTES VACANTS
		TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TOTAL POSTES BUDGETES	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TOTAL POSTES POURVUS	
FILIÈRE SOCIALE												
Sous filière sociale												
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	A	3		3	3				3	0	3	0
Educateur de jeunes enfants	A	1		1			1		1	0	1	0
Agent social principal de 1ère classe	C	1		1	1				1	0	1	0
Agent social principal de 2ème classe	C	6		6	2,3		2		4,3	0	4,3	1,7
Agent social	C	1		1	1		0		1	0	1	0
Agent spécialisée principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	8		8	7,8				7,8	0	7,8	0,2
Agent spécialisée principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	5		5			5		5	0	5	0
Sous filière médico-sociale												
Médecin territorial	A			0					0	0	0	0
Puéricultrice hors classe	A			0					0	0	0	0
Infirmière en soins généraux hors classe	A	1		1	1				1	0	1	0
Infirmière en soins généraux	A			0					0	0	0	0
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	6		6	5,8				5,8	0	5,8	0,2
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	2		2			2		2	0	2	0
Assistante maternelle	C	15		15			12		12	0	12	3
TOTAL FILIÈRE SOCIALE		49	0	49	21,9	0	22	0	43,9	0	43,9	5,1

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 07/04/2026

FILIÈRE - GRADE	CATEGORIE HIERARCHIQUE	POSTES BUDGETES			POSTES POURVUS PAR DES TITULAIRES			POSTES POURVUS PAR DES CONTRACTUELS PERMANENTS			TOTAL POSTES POURVUS			POSTES VACANTS
		TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TOTAL POSTES BUDGETES	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET		TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET		TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TOTAL POSTES POURVUS	
FILIÈRE SPORTIVE														
Educateur territorial des activités physiques et sportives princ de 1ère cl	B	1			1						1	0	1	0
Educateur territorial des activités physiques et sportives princ de 2ème cl	B	2			2						2	0	2	0
Educateur territorial des activités physiques et sportives	B	0	0,4857	0,4857					0		0	0	0	0,4857
TOTALE FILIÈRE SPORTIVE		3	0,4857	3,4857	3	0		0	0		3	0	3	0,4857
FILIÈRE POLICE MUNICIPALE														
Chef de service principal de 1ère classe de police municipale	B	1			1						1	0	1	0
Gardien brigadier	C													
TOTALE FILIÈRE POLICE MUNICIPALE		1	0	1	1	0		0	0		1	0	1	0
FILIÈRE ANIMATION														
Animateur principal de 1ère classe	B	1			1						1	0	1	0
Animateur principal de 2ème classe	B	2			2						2	0	2	0
Animateur	B	4			4						4	0	4	1
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	11			11	10,8					10,8	0	10,8	0,2
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	8	1,3	9,3	5,8	1,3	2				7,8	1,3	9,1	0,2
Adjoint territorial d'animation	C	37	0	37	22			9,8			31,8	0	31,8	5,2
TOTAL FILIÈRE ANIMATION		63	1,3	64,3	44,6	1,3		11,8	0		56,4	1,3	57,7	6,6
TOTAL GENERAL		326	36,0476	362,04755	224,35	13,1182	62,8	19,5892			287,15	32,7074	319,857	42,19015